L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 JUILLET 1858.

Imprimée et publiée par
G. F. WEISSE & Co.
G. F. WEISSE, G. DUPOUR,
C. DUVERGE, S. HARDY.
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS:
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 19 JUILLET 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'unité de ce jour.

Par le kiosque à l'Hôtel de Ville, rue de la Commune, à mille—La rapeur Amanda.

NOUVELLE-ORLEANS.

La Nile-Orléans a rarement été aussi triste qu'elle l'est en ce moment: à certaines moments de la journée on la croirait déserte. La plus grande partie de sa population est en voyage et encombre les bateaux à vapeur du lac. Ceux qui préfèrent la vie à la campagne, même pendant l'été, et qui n'ont pas pour la villégiature un goût très prononcé, se retranchent dans leurs maisons et dans leurs bureaux, et s'exposent moins possible aux ardeurs du soleil. Il en résulte que de midi à deux ou trois heures on dirait que la Nile-Orléans n'a pas d'habitans. Chacun rentre prudemment au logis, au magasin ou dans son cabinet de travail, et y attend avec patience qu'un peu d'ombre se fasse dans les rues. Le pavé est aussi brûlant, mais il y a moins de flammes dans l'air.

On se plaint, tous les étés, de la température de juillet, mais depuis quelques jours la chaleur est excessive. Si elle causait seule les maladies qui désolent parfois la Nile-Orléans, nous aurions déjà une terrible épidémie. Et cependant il paraît assez probable que nous échapperons au fléau cette année. Le bureau de santé n'a constaté jusqu'à présent qu'un petit nombre de cas isolés de fièvre jaune, et rien ne semble annoncer que la maladie doive prendre un caractère plus sérieux ni que le cercle de la mortalité doive s'agrandir.

La fièvre jaune fait invariablement quelques victimes dans notre ville pendant la saison des fortes chaleurs, mais lorsqu'elle doit sévir avec ce caractère d'intensité qui la rend si dangereuse et qui la propage parmi la population non acclimatée, elle est, dès le commencement de juillet, souvent même dès le mois de juin, accompagnée de symptômes graves qui éclairent les médecins sur sa marche future. La mortalité en ce moment est si faible, que si elle se figurait pas dans le tableau hebdomadaire du Bureau de Santé, personne ne se douterait qu'il y a des cas de fièvre jaune à la Nile-Orléans.

Nous ne savons si la malpropreté des rues, toujours nuisible à la santé, contribue à l'éclosion de l'épidémie, mais une parelle chose est certainement de nature à augmenter l'inquiétude des personnes exposées au fléau. Nous apprenons avec plaisir que le commissaire des rues déploie une grande activité pour faire enlever les débris, les boues et les immondices qui blessent à la fois la vue et l'odorat des passans, dans plusieurs quartiers de la ville, et compromettent la salubrité. S'il continue à montrer le même zèle, et si sa surveillance ne se ralentit pas, il rendra un immense service aux habitans de la Nouvelle-Orléans. Cette cité qui nous décorons du titre pompeux de métropole du Sud-Ouest est parfois un véritable cloaque, et il est à désirer qu'on y fasse enfin régner un peu de propreté.

Ce n'est certes pas l'eau qui nous manque, puisque le niveau du fleuve dépasse de plusieurs pieds celui des rues. Pourquoi l'économiserait-on? Pourquoi ne laisserait-on pas le Mississippi épancher ses flots sur les rues, pour les purifier, une partie de son limon? Faut-il absolument pour cela que le fleuve rompe ses digues et envahisse violemment, comme il l'a fait cette année sur la rive droite, le terrain qui porte nos maisons et nos récoltes?

Si nous échappons cet été à la fièvre jaune, le fléau aura été remplacé par un autre. Le choléra-morbus a déjà plus de calamités que n'en ont jamais causé les maladies. La rive opposée du fleuve n'est qu'un vaste lac depuis la Balize jusqu'à la paroisse St-Jacques. Les récoltes et le bétail sont perdus; beaucoup de maisons même, en face de la Nouvelle-Orléans, ont disparu sous l'eau. Les malheureuses familles qui les occupaient et qui vivaient du produit du terrain qu'elles cultivaient, ont été complètement ruinées et sont plongées dans la plus profonde misère. Beaucoup de ces tristes victimes de l'inondation sont contraintes d'implorer la charité publique, qui heureusement est inépuisable parmi nous et vient en aide à toutes les infortunes.

Mais les secours individuels sont insuffisants, et l'on sait combien il est difficile d'organiser une souscription. Aucune des tentatives entreprises généreusement jusqu'ici n'a réussi: on n'est pas que l'on se montre avare de générosité, mais le manque de direction paralyse les meilleures intentions. Un de nos artistes aimés du public, M. Lehmann, a conçu un projet qui, nous l'espérons, sera plus fécond en résultats matériels que les plans proposés jusqu'à ce moment. Bétant frappé de malheurs de toutes sortes, il a été frappé des désastres de l'inondation et du dénûment de cette population si cruellement éprouvée. Il a vu les victimes de l'inondation forcées, pour ne pas mourir de faim, de frapper à la porte de ceux que le fléau a épargnés. M. Lehmann a pensé aux mondes d'organisé un concert au profit, et la fête aura lieu samedi prochain. Le prix d'entrée est fixé à 25 sous, mais toute offrande dépassant ce chiffre sera reçue avec reconnaissance. Le concert sera donné au lac. Nous félicitons sincèrement M. Lehmann de sa généreuse inspiration, et nous espérons que le public répondra avec empressement à l'appel que lui adresse l'artiste au nom de la pitié et de la charité.

TEXAS.—On écrit du camp américain, sur la rivière Bear, à la date du 16 juin, que l'armée devait se mettre en marche le lendemain. Le colonel Johnston avait reçu des commissaires de la paix la nouvelle que les troupes seraient accueillies amicalement par les Mormons. Le commandant de la division, en voulant pas néanmoins se laisser surprendre et ayant peu de confiance dans la loyauté des saints, avait prie toutes les précautions nécessaires pour repousser une attaque. Il a en même temps publié une proclamation dans laquelle il déclare prêt à défendre sous les habitans du territoire qui se mettraient sous sa protection. On pensait que beaucoup de Mormons profiteraient de cette offre pour se soustraire au despotisme brutal de Brigham Young. Celui-ci se trouvait encore à Provo, il n'était rendu à Salt Lake City pour avoir une dernière entrevue avec le gouverneur Cummings et les commissaires des Etats-Unis. L'opinion générale dans le territoire est que les troupes ne brûleront pas une seule amorce et que les Saints n'opposeront aucune résistance à l'installation définitive des autorités fédérales.

TEXAS.—Nos derniers journaux de Galveston sont du 15 courant. Le *Courier* d'Indianola annonce la perte du steamer *Fashion*. Ce navire s'est jeté à la côte, près de l'embouchure de la rivière Old Tapey et a été mis en pièces par les vagues. L'équipage et les passagers se sont sauvés. Un incendie a eu lieu à Galveston ces jours derniers: le *Shippers' Cotton Press* a été réduit en cendres. Il n'y trouvait environ 70 balles de coton qui ont été la proie des flammes. La récolte a été dans le voisinage de Rusk produite cette année plus d'un million de tonneaux de blé, en outre de la quantité nécessaire à la consommation de la population.—Le capitaine Eli Chandler, ancien habitant du Texas, a été tué le 3 de ce mois à Cedar Creek par un jeune homme nommé Jordan.

EXÉCUTION D'UN ENFANT.—Un jeune nègre de treize ans a été pendu à Mobile vendredi dernier. Il avait tué un enfant de trois à quatre ans qui lui avait été confié par ses maîtres. Se trouvant seul avec le petit blanc, il l'était emparé d'une petite hache et avait ouvert le crane de ce dernier. Il avait juré la veille qu'il tuerait son jeune maître parce que celui-ci lui avait enlevé un cerf-volant: après avoir accompli le meurtre, il déclara qu'il était fâché de ne pas avoir tué le chien qui avait manqué. Le gouverneur aurait voulu envoyer le meurtrier au pénitentiaire, à cause de son extrême jeunesse, mais la loi ne le lui permettait pas!

ACCIDENT.—Un élève du Centenary College de Jackson, dans la paroisse de Feliciana, a été tué par la foudre ces jours derniers. Il était allé se baigner avec quelques-uns de ses camarades à Thompson's creek et un orage les avait surpris dans l'eau. La victime, qui se nommait E. W. Ball, fils de Wm. Ball, pharmacien à Shreveport, pénétra dans le bois où ses compagnons le perdirent de vue. A leur retour au collège ne l'y avant pas trouvé, ils avertirent le président qui fit faire des recherches dans le bois et l'on trouva le cadavre du malheureux enfant sous un pêcher.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES À L'ABEILLE.

CABLE TELEGRAPHIQUE.

BOSTON.—Le navire *Alice Memnon*, venant de Liverpool, est arrivé dans ce port. Il a reçu la nouvelle par le *Niagara* le 7 juin, lat. 48, longitude 8 min. long. 32 deg. 5 min. L'ancrage du télégraphe avait pris seize jours à atteindre le point de jonction.

On a eu, cette deux fois, sans succès, à opérer l'immersion, à partir du lieu de repos *Niagara* a été hissé, il attendait l'*Agamemnon*, afin d'épiser le câble et faire un autre essai. Mais le temps était très gros, et craint beaucoup d'embarras.

Cependant, M. Cyrus Field était rassuré, et pensait que, malgré tout, on réussirait.

On a reçu la nouvelle que l'*Agamemnon* s'était presque perdu dans une tempête. Les rouleaux du câble se sont beaucoup dérangés pendant le mauvais temps.

ARRIVÉE DE L'AUSTRIA.

New-York, 17 juillet.—Le steamer *Austria*, parti de Southampton le 4 juillet, est arrivé ici aujourd'hui. Il ne porte aucun avis important. Le *Canada* nous a déjà fait connaître les nouvelles qu'il aurait pu nous transmettre. Il n'a pas rencontré la flotille du télégraphe.

Le *Austria* a eu très gros temps pendant sa traversée.

Nouvelles par le Cumnda.

LE MONTENEGRO.

Le différend entre le Monténégro et la Porte devient, dit-on, des plus sérieux. La France a adressé un ultimatum à la Turquie. Elle menace celle-ci d'envoyer d'autres escadres de guerre dans l'Adriatique, à moins qu'elle ne reçoive une réponse satisfaisante. Une grande sensation a été produite à Vienne par une nouvelle qui dit que des navires russes se sont joints à la flotte française dans l'Adriatique.

ESPAGNE.

Une dépêche de Madrid porte que le général Concha se plaint à son gouvernement d'insultes faites à Cuba par l'Angleterre—et que l'Espagne va demander à ce sujet, des explications à la Grande-Bretagne.

L'accident sur le chemin de fer de Erie.

New-York, 17 juillet.—M. Louis Lay et sa femme, que l'on prétendait avoir été tués, n'ont été que légèrement blessés! On dit maintenant que leur enfant a été tué.

RAPPEL DE M. FORSYTH.

Washington, 17 juillet.—On croit que le ministre Forsyth a reçu du gouvernement l'ordre de suspendre toutes relations diplomatiques avec le gouvernement mexicain, de fermer sa légation et de revenir aux Etats-Unis.

Un messager spécial a été envoyé de Washington à Mexico. Le gouvernement approuve la conduite de M. Forsyth, et lui donne l'ordre de revenir avec sa légation.

INCENDIE A LEAVENWORTH.

Leavenworth, 15 juillet.—Un incendie a éclaté ici, la minuit, le 14. Il a détruit trente batisses, dans l'îlot borné par les rues Cherokee, Shawnee, Seconde et Troisième. Perte évaluée à $100,000. Les assurances sont très faible.

LE WATER-WITCH.

Le *Water-Witch* est arrivé ici (ce) aujourd'hui. Il avait été envoyé dans le Golfe contre les pirates anglais.

MORT DU GENERAL QUITMAN.

Natchez, 17 juillet—Le général Quitman a expiré cette après-midi à cinq heures et demie.

CHRONIQUE GENERALE.

COUR DES RECORDERS.—Thomas Conroy, accusé d'être un de ceux qui ont blessé un enfant du nom de Sylvester Connor, a été acquitté samedi, mais le recorder l'a fait écrouer en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir assassiné Charles Connor, le jer janvier dernier, au coin des rues Julie et Tchoupitoulas. L'interrogatoire est fixé au 31 du courant.

Catherine Stifel a été envoyée, par le recorder assistant Bérel, devant la Première Cour de District, sous prévention d'avoir volé une montre d'or et quelques piastres à Jake Roth, dans une maison de l'encoignure Bourgogne et Toulouse.

Fred. Schiller et sa femme ont été envoyés devant le même tribunal, pour avoir refusé de rendre à Andrew Froelich deux mille francs que ce dernier leur avait confiés.

Le recorder a envoyé devant la Première Cour les personnes suivantes: John Karles, accusé de la blessure de Pierre Lagarde, appartenant à Mme Catherine Fitzgerald; J. Dibison, accusé d'avoir poignardé et grièvement blessé Charles Gibbens, accusé d'avoir porté un coup de poignard à S. Sparkman.

ESCRIVES.—Le coroner a pratiqué, samedi, la levée du corps de Jean Bonnet, qui est tombé par accident du balcon de la maison de sa mère, rue de la Vieille Levée, No 192. Angela est née dans cette ville et avait dix ans.

Une enquête a été tenue hier sur le cadavre de Catherine McSlamnahe de la Irlande et âgée de 34 ans. Verdict: intempérance.

ACCUSATION DE VIOL.—M. Benjamin Leggett, officier spécial, est accusé d'avoir violé, il y a quelque temps, une jeune fille dont la mère occupe un dans le Troisième District.

M. Thomas Adams, chef de la police, s'est lui-même occupé de cette affaire et a recueilli des renseignements. M. Leggett s'est constitué prisonnier en apprenant qu'une plainte était portée contre lui, et il a été immédiatement relâché par ses officiers. Il dit que l'accusation n'est pas fondée, qu'il prouvera que la personne n'est pas virtueuse.

La jeune fille d'abord Cordouan déjà nègresse la condutisait, il y quelques semaines, chez M. Leggett en lui disant que ce dernier, chez qui elle avait été chargée de se rendre, voulait lui faire un joli cadeau. L'accusé, aidé de la négresse, employa la force. La mère dit qu'elle n'imagine le coupable, l'affaire est de plus en plus compliquée. Le coupable a été aperçu dernièrement de l'état de son enfant.

NOYÉS.—John Brown, né dans le pays de Galles, Angleterre et âgé de 35 ans, s'est noyé, samedi soir, dans le lac Pontchartrain, en tombant par accident d'une embarcation où il se trouvait avec deux de ses amis qui pêchaient.

Le lieutenant Gaillinel annonce que V. Birnard est noyé, samedi soir, en essayant de monter à bord d'une goélette, dans le Vieux Bassin.

DÉMISSION.—M. J. Osborne, député coroner, a donné sa démission. M. C. Constant le remplace.

ARRESTATION.—Le chef de la police a arrêté, samedi soir, un nommé Senior Fisher qui est accusé d'avoir volé $136 à Frédérick Sharp.—Fred. Passe a été arrêté comme complice.

FAUX BILLETS.—La liste officielle du dernier tirage de la loterie de la Havane a fait voir que quelques uns des billets achetés et payés à la Nouvelle-Orléans étaient faux. Nous apprenons qu'il y aura enquête judiciaire.

EUROPE.

Voici le sommaire télégraphique des nouvelles d'Europe apportées par le steamer *Fulton* qui a quitté le Havre le 20 juin:

En Angleterre, aucun fait politique important.

La reine a visité le *Leviathan*, et M. Barey, le dompteur de chevaux, a accompli de véritables exploits devant Sa Majesté.

De France on annonce comme très probable la retraite de M. Hautpoul, ministre de la marine, qui passerait au poste de ministre des affaires de l'Algérie et des colonies.

La conférence des voiliers en steamers se poursuit avec activité.

En Italie, on publie le mariage du prince royal de Sicile avec la duchesse Marie de Sasière.

Le Piémont persiste à réclamer une indemnité du roi de Naples pour la capture du *Cagliari*.

L'Espagne s'enfermme contre l'Angleterre au sujet de la traite.

De Russie on annonce l'envoi d'un corps d'armée contre le Caucase.

En Autriche, le gouvernement s'occupe de faire élever de nouveaux forts.

Sir Hugh Rose a été nommé ministre à Vienne.

Le Nizam est troublé par des bandes d'Arabes et de Rohillas.

Sir Colin Campbell a chassé les rebelles de Shahjehanpore, et a pris Mohundee.

Le royaume d'Oude est toujours en état de rébellion.

Les insurgés se rapprochaient de Lucknow; mais comme cette ville est bien défendue par une forte garnison, on n'a nutrement pas de craintes à ce sujet.

Sir E. Lugard a défait les rebelles à Jug despore, et en a tué un grand nombre.

Par contre, Gwalior a été attaqué et pillé par les révoltés.

FIEVRE JAUNE.—Le consul des Etats-Unis à MALAGUE écrit que la fièvre jaune sévit avec une grande intensité dans cette ville depuis quelques jours et que plusieurs Américains ont déjà succombé à la fièvre. Il cite parmi les victimes M. Livermore, D. Gaslin, capitaine du brick *Endeavor*; M. Thomas Saunders, capitaine du navire *Sparkling Wave*; et M. Benjamin B. Davis, capitaine de la barque *M. B. Harriman*.

NEW-YORK.—Tous les navires, venant des ports de l'île de Cuba, qui arrivent depuis quelque temps à New-York, ont perdu une partie de leurs équipages de la fièvre jaune.

Réduction commerciale.—Une réduction commerciale est plus profitable à un jeune homme que la meilleure place de ville ou d'Etat. Du moins, son avenir est en ce dépend pas de tel ou tel parti. Le College Commercial de DOLBEAR a été fondé dans le but de former des jeunes gens qui pourront pourvoir aux moyens à leurs besoins et se conformer à leur leurs aises, et sur la ville et sur l'état.

ARTILLERIE FRANÇAISE.—L'artillerie française, dans toutes les divisions militaires, fait, en ce moment, l'essai du nouveau système d'attelage de campagne. Il y a peu de jours, une des batteries de 12e régiment d'artillerie a parcouru l'Ariège et une partie de la Haute-Garonne avec cet attelage. Les chevaux n'ont pas de collier et tirent les canons et les caissons au moyen d'une large bande de cuir qui s'applique au poitrail. Le bois de cuir qui s'applique au poitrail. Le bois où ces compagnons le pendirent de vue. A leur retour au collège ne l'y avant pas trouvé, ils avertirent le président qui fit faire des recherches dans le bois et l'on trouva le cadavre du malheureux enfant sous un pêcher.

SINGULIER SUICIDE.—Un hôtel garni du quartier Saint-Denis est principalement habité par de jeunes commis marchands et des garçons de cafés. Ceux qui sont sans occupations restant à l'hôtel et se réunissent dans une salle commune, où, pour passer leur temps, les uns causent, et les autres jouent aux cartes.

Après hier, un des locataires de cet hôtel, Emile D..., dit en riant à ses camarades: "Il fait si chaud et je m'ennuie tellement, que j'ai envie de me donner un coup de pistolet dans la tête."

Un jeune homme, le parie que tu ne fais pas cela, répondit un des assistans.

—Que paries-tu? répliqua Emile D...., toujours sur le ton de la plaisanterie.

—Une omelette de bière, dit l'interlocuteur.

—Accepté, ajouta Emile. Mais tuvous d'abord la cassette, car pour gagner mon pari il faut que je meure; je veux commencer par boire ma part de bière.

En effet, la bière fut apportée et bue par les deux parieurs, et tous ceux qui avaient été témoins du pari étaient bien persuadés qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie.

La cassette était vide, Emile sortit.

—Où vas-tu donc? lui demanda-t-on.

—Me brûler la cervelle!

Les rires durent redoubler.

Quand cette masse de corruption et cette source de pestilence cesseraient elle d'exister? Tout le monde applaudirait, cependant, de jour en jour, d'année en année, cet état de choses admirable continue. On dit qu'il existe un inspecteur de la Tamise. Mais où est-il? où le trouve-t-on? dort-il? veille-t-il ou pas dort-il? S'il veut réellement accomplir son devoir, qu'on lui accorde aux mères, mais aux hommes, qu'il se lève et ne reste pas les bras croisés à attendre que ses nerfs aient été brisés par les cris des enfants noyés. Ne pourrait-il pas supporter un état de choses pareil à celui qui existe.

"Y a-t-il quelqu'un qui veuille indiquer non pas seulement la cause de cet épouvable état de choses, mais aussi un remède simple, peu coûteux et en même temps efficace? Si, le lord maire de la ville de Londres, de la capitale la plus grande et dans le plus riche pays du monde, voudrait s'occuper de cette question avec énergie et y apporter un zèle persévérant et efficace? S'il en était ainsi, nous ne pourrions encore, il est vrai, échapper à la mort existant, mais au moins pourrions espérer d'en être débarrassé un jour à venir."

DROIT DE VISITE.

On écrit de Paris:

Quelques renseignements puisés à bonne source me permettent d'essayer de résumer, en peu de mots, l'état de la question du droit de visite au point de vue diplomatique. Vos lecteurs apprécieront par eux-mêmes le degré d'intérêt et de gravité que doit cette question peut menacer l'Europe.

L'Angleterre, dans le but d'assurer sa prépondérance maritime, a imaginé, prétend-elle, l'existence de deux droits, le *droit de recherche* et le *droit de visite*.

Le premier, mieux connu du reste, droit, lui permettait, lorsque ses croiseurs rencontraient un bâtiment suspect, d'exiger la production des papiers de ce navire, de le fouiller s'il ne s'arrogeait point indûment le pavillon qu'il avait arboré, pour dissimuler un commerce ou une entreprise illicites. Le second autorisait non seulement les officiers de la Reine à exiger la production des papiers du bord, mais encore à soumettre le bâtiment suspect à une enquête rigoureuse, tendante à étudier les emménagements du navire et fixer sa destination accusée par les papiers de bord n'était point faussée par l'équipage.

L'existence de ces droits, au moins en temps de paix, fut longtemps controversée, même en Angleterre, et repoussée avec unanimité par toutes les puissances intéressées, si bien qu'il fallut un traité pour autoriser l'Angleterre à user de ce droit à l'égard des navires portant pavillon français. Personne n'ignore que ce traité se trouve périmé aujourd'hui.

En présence de l'attitude prise récemment par l'Amérique du Nord devant la nation anglaise, lorsque celle-ci manifestait, par des actes, qu'elle voulait user d'abord du droit de visite au point de vue diplomatique. Vos lecteurs apprécieront par eux-mêmes le degré d'intérêt et de gravité que doit cette question peut menacer l'Europe.

L'Angleterre, dans le but d'assurer sa prépondérance maritime, a imaginé, prétend-elle, l'existence de deux droits, le *droit de recherche* et le *droit de visite*.

Le premier, mieux connu du reste, droit, lui permettait, lorsque ses croiseurs rencontraient un bâtiment suspect, d'exiger la production des papiers de ce navire, de le fouiller s'il ne s'arrogeait point indûment le pavillon qu'il avait arboré, pour dissimuler un commerce ou une entreprise illicites. Le second autorisait non seulement les officiers de la Reine à exiger la production des papiers du bord, mais encore à soumettre le bâtiment suspect à une enquête rigoureuse, tendante à étudier les emménagements du navire et fixer sa destination accusée par les papiers de bord n'était point faussée par l'équipage.

L'existence de ces droits, au moins en temps de paix, fut longtemps controversée, même en Angleterre, et repoussée avec unanimité par toutes les puissances intéressées, si bien qu'il fallut un traité pour autoriser l'Angleterre à user de ce droit à l'égard des navires portant pavillon français. Personne n'ignore que ce traité se trouve périmé aujourd'hui.

En présence de l'attitude prise récemment par l'Amérique du Nord devant la nation anglaise, lorsque celle-ci manifestait, par des actes, qu'elle voulait user d'abord du droit de visite au point de vue diplomatique. Vos lecteurs apprécieront par eux-mêmes le degré d'intérêt et de gravité que doit cette question peut menacer l'Europe.

Mais, ce droit, dans le but d'assurer sa prépondérance maritime, a imaginé, prétend-elle, l'existence de deux droits, le *droit de recherche* et le *droit de visite*.

Le premier, mieux connu du reste, droit, lui permettait, lorsque ses croiseurs rencontraient un bâtiment suspect, d'exiger la production des papiers de ce navire, de le fouiller s'il ne s'arrogeait point indûment le pavillon qu'il avait arboré, pour dissimuler un commerce ou une entreprise illicites. Le second autorisait non seulement les officiers de la Reine à exiger la production des papiers du bord, mais encore à soumettre le bâtiment suspect à une enquête rigoureuse, tendante à étudier les emménagements du navire et fixer sa destination accusée par les papiers de bord n'était point faussée par l'équipage.

L'existence de ces droits, au moins en temps de paix, fut longtemps controversée, même en Angleterre, et repoussée avec unanimité par toutes les puissances intéressées, si bien qu'il fallut un traité pour autoriser l'Angleterre à user de ce droit à l'égard des navires portant pavillon français. Personne n'ignore que ce traité se trouve périmé aujourd'hui.

En présence de la grande angoisse, de la grande population qui dont toute manifestation, qui a pu causer des malheurs, et